

INSER-VET

4 bis rue Saint Antoine – 90000 BELFORT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association INSER-VET relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimations comptables

Votre association constitue des provisions pour couvrir les risques de reprise de financements F.S.E. tels que décrits dans la note « état des provisions » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir les calculs effectués par votre association.

Vérification du rapport financier du trésorier et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code du commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Didenheim, le 20 août 2018

Le commissaire aux comptes
FERGEC AUDIT SARL



Sébastien SPRINGER
Associé

INSER VET

4 B RUE SAINT ANTOINE

90000 BELFORT

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2017

- *Rapport de présentation*
- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Annexe*

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	11 903	11 903				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	5 000		5 000	5 000		
	Constructions	914 451	259 820	654 630	671 696	17 065	2.54
	Installations techniques Matériel et outillage	135 420	62 024	73 397	65 731	7 666	11.66
	Autres immobilisations corporelles	86 995	58 681	28 314	4 239	24 075	568.01
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	15		15	15		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	8 674		8 674	7 474	1 200	16.06
Total I		1 162 458	392 428	770 030	754 154	15 876	2.11
Comptes de liaison Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	1 460		1 460	810	650	80.25
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	45 634	20 603	25 030	17 592	7 439	42.29
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	40 272	300	39 972	23 268	16 704	71.79
	Autres créances	332 956		332 956	342 351	9 395	2.74
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	290 292		290 292	308 046	17 754	5.76
	Charges constatées d'avance (3)	11 361		11 361	10 563	797	7.55
	Total III	721 974	20 903	701 070	702 629	1 559	0.22
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 884 432	413 332	1 471 100	1 456 783	14 317	0.98

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	74 166	74 166		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	238 896	202 963	35 933	17.70
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	70 247	35 933	34 315	95.50
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports	22 500	45 000	22 500	50.00
	Legs et donations	39 637	39 637		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	598 766	639 104	40 338	6.31
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	Total I	1 044 212	1 036 803	7 409	0.71
	Comptes de liaison				
	Total II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	68 698	59 407	9 291	15.64
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	Total III	68 698	59 407	9 291	15.64
DETTES (I)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	171 321	190 134	18 812	9.89
	Emprunts et dettes financières divers	21 312	27 133	5 821	21.45
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 443	62 641	5 802	9.26
	Dettes fiscales et sociales	90 369	78 047	12 322	15.79
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 719		3 719	
	Autres dettes	426	819	393	48.00
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	2 600	1 800	800	44.44
	Total IV	358 190	360 573	2 383	0.66
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 471 100	1 456 783	14 317	0.98

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2017 12	31/12/2016 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	267 289	235 296	31 993	13.60
Production vendue de Biens et Services	120 656	103 319	17 337	16.78
Production stockée	11 340	13 441	2 101	15.63
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	189 246	191 916	2 670	1.39
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	103 970	52 198	51 772	99.18
Collectes				
Cotisations	657	379	279	73.55
Autres produits	508 651	493 789	14 862	3.01
Total I	1 201 809	1 090 337	111 471	10.22
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises		363	363	100.00
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	17 855	7 666	10 188	132.90
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	650	87	563	647.13
Autres achats et charges externes	146 840	158 165	11 325	7.16
Impôts, taxes et versements assimilés	23 227	25 722	2 495	9.70
Salaires et traitements	661 172	628 667	32 505	5.17
Charges sociales	201 632	156 447	45 185	28.88
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	58 781	56 873	1 908	3.35
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions	20 903	28 729	7 825	27.24
Pour risques et charges : dotations aux provisions	21 543	12 252	9 291	75.83
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	2 410	3 668	1 258	34.29
Total II	1 153 713	1 078 465	75 248	6.98
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	48 096	11 873	36 223	305.09
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	2 471	2 435	36	1.47
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	2 471	2 435	36	1.47
Charges financières				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	4 849	5 057	208	4.11
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	4 849	5 057	208	4.11
2. Résultat financier (V-VI)	2 378	2 621	243	9.28
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	45 718	9 252	36 467	394.16
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	55	3 085	3 030	98.22
Produits exceptionnels sur opérations en capital	40 529	40 416	113	0.28
Reprises sur provisions et transferts de charges	10 475		10 475	
Total VII	51 058	43 501	7 557	17.37
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	26 530	16 426	10 104	61.51
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		395	395	100.00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII	26 530	16 820	9 709	57.72
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	24 529	26 681	2 152	8.07
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	1 255 338	1 136 274	119 064	10.48
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	1 185 091	1 100 341	84 750	7.70
Solde intermédiaire	70 247	35 933	34 315	95.50
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	70 247	35 933	34 315	95.50

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Poursuite du développement des ventes dans le cadre des activités de diversification de l'association. Ainsi, le chiffre d'affaires est passé de 339 k€ en 2016 à 393 k€ en 2017, conséquence du développement des ventes générées par les magasins.

Le projet Tissons la Solidarité a contribué au développement du chiffre d'affaires suite à la rénovation de la boutique école 4 bis rue Saint Antoine à Belfort.

Ouverture des locaux de l'établissement de Grandvillars en novembre 2017.

Finalisation des travaux relatifs aux locaux de l'établissement rue de Soissons à Belfort.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Règles comptables relatives aux subventions d'investissements :

Les subventions d'investissements affectées à des biens non renouvelables (compte 131) sont rapportées au compte de résultat à hauteur des amortissements partiels sur les immobilisations qu'elles financent.

Les subventions d'investissements renouvelables sont assimilées à des quasi fonds propres et comptabilisées au compte 1026 : Autres réserves - subventions d'investissements renouvelables.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 903		
Terrains	5 000		
Constructions sur sol propre	367 023		
Constructions sur sol d'autrui	220 871		591
Installations générales agencements aménagements des constructions	300 737		25 229
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	116 879		18 541
Matériel de transport	45 950		23 669
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 950		5 426
TOTAL	1 068 409		73 456
Autres titres immobilisés	15		
Prêts, autres immobilisations financières	7 474		1 200
TOTAL	7 489		1 200
TOTAL GENERAL	1 087 802		74 656

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			11 903	11 903
Terrains			5 000	5 000
Constructions sur sol propre			367 023	367 023
Constructions sur sol d'autrui			221 462	221 462
Installations générales agencements aménagements constr.			325 966	325 966
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			135 420	135 420
Matériel de transport			69 619	69 619
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			17 376	17 376
TOTAL			1 141 866	1 141 866
Autres titres immobilisés			15	15
Prêts, autres immobilisations financières			8 674	8 674
TOTAL			8 689	8 689
TOTAL GENERAL			1 162 458	1 162 458

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	11 903			11 903
Constructions sur sol propre	27 903	12 234	12	40 126
Constructions sur sol d'autrui	36 201	14 437	3	50 635
Installations générales agencements aménagements constr.	152 831	16 234	5	169 059
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	51 148	10 882	6	62 024
Matériel de transport	45 950	2 788		48 738
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 711	2 237	5	9 943
TOTAL	321 744	58 812	31	380 525
TOTAL GENERAL	333 647	58 812	31	392 428

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	12 234				
Constructions sur sol d'autrui	14 437				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	16 234				
Instal.techniques matériel outillage indus.	10 882				
Matériel de transport	2 788				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 237				
TOTAL	58 812				
TOTAL GENERAL	58 812				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	59 407	21 543	12 252		68 698
TOTAL	59 407	21 543	12 252		68 698

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	16 702	20 603	16 702		20 603
Sur comptes clients		300			300
TOTAL	16 702	20 903	16 702		20 903
TOTAL GENERAL	76 109	42 446	28 954		89 602
Dont dotations et reprises d'exploitation		42 447	28 954		

Les provisions pour risques et charges d'un montant de 68 698.36 € au 31/12/2017 se ventilent de la manière suivante :

- une provision pour risque de reprise FSE (période 2011 à 2017) pour un montant total de 54 249 € dont 10 734 € dotés en 2017 (risque de reprise, contrôle de 2ème niveau) et un ajustement de la provision 2016 de 1 443.09 €.

- une provision pour litiges salariés d'un montant de 14 449 € dotée en 2014. Ce litige n'ayant pas connu d'évolution et de dénouement en 2017, la provision dotée en 2014 a été maintenue au 31/12/2017.

Par précaution, le risque de reprise des subventions FSE (contrôle de 2ème niveau) est

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

provisionné à hauteur de 10% de la subvention FSE attribuée à l'issue du contrôle 1er niveau pour les périodes de 2011 à 2017 en tenant compte du fait que l'association a mis en place des procédures visant à mieux tracer et documenter les coûts affectables aux actions FSE.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	8 674	8 674	
Clients douteux ou litigieux	300	300	
Autres créances clients	39 972	39 972	
Personnel et comptes rattachés	429	429	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	217 052	217 052	
Débiteurs divers	115 475	115 475	
Charges constatées d'avance	11 361	11 361	
TOTAL	393 262	393 262	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	171 321	19 674	81 816	69 831
Emprunts et dettes financières divers	21 312	5 938	15 374	
Fournisseurs et comptes rattachés	68 443	68 443		
Personnel et comptes rattachés	29 644	29 644		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	60 725	60 725		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 719	3 719		
Autres dettes	426	426		
Produits constatés d'avance	2 600	2 600		
TOTAL	358 189	191 168	97 190	69 831
Emprunts souscrits en cours d'exercice	5 038			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	29 614			

Variation des fonds propres

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	5 à 30 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 8 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 8 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 8 ans

Evaluation des matières et marchandises

Les vêtements reçus en nature en attente de tri sont valorisés forfaitairement sur la base du dernier prix marché connu de la tonne de textile recyclage. La production stockée de vêtements triés et mis sur portants en magasin font l'objet d'une valorisation sur la base du prix de vente magasin (compte tenu de leur faible valeur marchande), pondéré en fonction des remises dont bénéficient les adhérents de l'association.

Par prudence, une dépréciation du stock textile est constatée à la clôture de l'exercice à hauteur de 90% compte tenu de la destruction en fin de saison de 90% du stock invendu, d'aléas sur la qualité des vêtements aux yeux des clients - adhérents, du recyclage des invendus tous les trois mois, et du prix de vente moyen constaté en magasin en général minoré de 50% (remise adhérent pratiquée sur les produits de première nécessité).

La production stockée de meubles, bibelots et livres reçus en nature est valorisée sur la base d'un "coût de production" théorique reconstitué en fonction du prix de vente magasin minoré de 50%.

Engagements reçus : dons en nature (vêtements)

Les vêtements reçus en nature en attente de tri ne font pas l'objet d'une prise en compte en stocks de manière détaillée compte tenu du fait que leur décompte engagerait des frais trop importants. Ils sont, par simplification, valorisés forfaitairement sur la base des tonnes en stock à la clôture de l'exercice et du dernier prix marché connu de la tonne de textile recyclage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	1 515
Autres créances	332 527
Disponibilités	5 153
Total	339 195

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	424
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 516
Dettes fiscales et sociales	56 236
Total	70 176

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	11 361
Total	11 361
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	2 600
Total	2 600

Subventions d'équipement

1) Subventions de fonctionnement : en euros

	2017	2016
Direct ACC Textile	24 406	22 395
DDTEFP FDI	2 000	0
Ville de Belfort	16 000	14 000
Conseil Départemental	33 500	30 000
PLIE FSE	107 340	122 521
EMPLOI D'AVENIR	7 956	26 521
ASP CUI	9 093	8 535
Contributions volontaires	0	300
Contrat PRO	0	1 312
Ass Solid Nouv Fac Chom	0	9 395
Subv.divers	6 000	3 000
Aides CDDI	491 308	447 720
<u>Total Subventions de Fonctionnement</u>	697 603	685 699

2) Subventions d'investissements : en euros

Subv. d'investissement sur biens non renouvelables (assimilées à des quasi fonds propres)	35 000	17 500
--	--------	--------

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	1
Agents de maîtrise et techniciens	6
Employés	2
Ouvriers	38
Total	47

Effectif moyen physique de l'année :

CUI CAE : 1

CDI : 7

CDDI : 38

Emploi d'Avenir : 1

Valorisation des contributions volontaires

Contributions en nature :

1* Dons de textile reçus en nature par INSERVET et donnés à l'association CFTC dont INSERVET est membre :

Une partie des dons de textiles reçus en nature par INSERVET en 2017 a été donnée à l'association CFTC à hauteur de 75 tonnes ; à titre indicatif, la valeur marchande d'une tonne de textile sur la base des factures clients émises par INSERVET en 2017 ressort à 130 € la tonne.

2* Contributions des bénévoles :

Les contributions des bénévoles en nature ne sont pas valorisées en raison de l'absence de suivi précis des heures consacrées par les bénévoles aux activités de l'association.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

- Réalisation de travaux dans l'immeuble Rue de soissons 90000 BELFORT pour une valeur de 194K €, à l'origine, en contrepartie de la mise à disposition gratuite des locaux par le Conseil Départemental (1060 m2).
- Privilège du prêteur de derniers au profit des banques Caisse d'Epargne et Crédit Mutuel pour une valeur total respective de 85 000 € en lien avec le financement du bien immobilier se trouvant à Valdoie (170 000 €)
- Contrat d'apport Franche Comté Active avec droit de reprise : 30 000 € remboursables (sans intérêts) à compter du 22/04/2015 en 4 échéances annuelles de 7 500 €.
- Contrat d'apport Franche Comté Active avec droit de reprise : 30 000 € remboursables (sans intérêts) à compter du 22/04/2017 en 2 échéances annuelles de 15 000 €.
- Engagement de rétrocession à la Région Franche-Comté d'une partie de l'indemnité compensatrice de moins-value sur actifs immobilisés en cas de sortie anticipée des locaux rue de Soissons ; indemnité versée par le Conseil Départemental (dédommagement par ce dernier des travaux d'investissements immobiliers sur sol d'autrui pour leur valeur nette comptable s'ils ne sont pas complètement amortis lors de la sortie des locaux). Montant des subventions d'investissements relatives à cette clause particulière - convention n° 2015C-08701 : 161 337 € dont 22 789 € pour les locaux rue de Soissons ; convention n° 2013C-00020 : 188 478 € dont 63 864 € pour les locaux rue de Soissons.

Engagements reçus

- Mise à disposition gratuite par le Conseil Départemental d'un immeuble sis rue de soissons 90000 BELFORT pour une durée illimitée - valeur locative : 800 € par mois.
- Indemnisation par le Conseil Départemental de la moins-value d'actifs en cas de sortie anticipée de l'association Inservet des locaux rue de Soissons 90000 BELFORT à la demande du Conseil Départemental - Convention d'occupation du 26/10/2012.
- Caution de France Active en garantie du financement bancaire Caisse d'Epargne du 05/04/2016 pour un montant de 70000 €.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- QP virée au compte de résultat subv.inv.	40 529	777000
- Indemnités d'assurance	10 475	797100
- Divers	55	771200
Total	51 059	
Charges exceptionnelles		
- Remb téléphone portable volé	909	671800
- Remb clients et divers	857	671800
- Ajustement caisse	62	671800
- Travaux de réparations	9 417	671800
- Ajustement Subv FSE de 2014	839	672100
- Amendes	17	671200
- Ajustement subvention FSE 2016	14 429	672000
Total	26 530	

